Laurent Berec

Claude de Sainliens

un huguenot bourbonnais au temps de Shakespeare

Universités / Histoire

DE L'ANTIQUITÉ À LA RENAISSANCE

DE L'ÂGE CONTEMPORAIN

DES TEMPS MODERNES AUX RÉVOLUTIONS

Orizons

Orizons

Daniel Cohen éditeur
www.editionsorizons.fr

Universités
sous la direction de Peter Schnyder
www.orizons-universites.com

ISBN : 978-2-296-08837-5
© Orizons, Paris, 2012

Claude de Sainliens
un huguenot bourbonnais
au temps de Shakespeare

Histoire

Comité de lecture : Laurent Berec – Université de Haute-Alsace • Céline Borello – Université de Haute-Alsace • Marianne Carbonnier-Burkard – Faculté Libre de Théologie Protestante de Paris • Olivier Millet – Université de Paris-Sorbonne • Christophe Tournu – Université de Strasbourg.

Cette collection historique vise à construire des ponts, et d'abord entre la communauté universitaire et le grand public cultivé. Elle est ouverte à tous les historiens qui, quelle que soit la période étudiée, évoquent la vie quotidienne d'antan, la rendent pour ainsi dire palpable, en restituent la saveur dans un style clair, simple et agréable.

En outre, cette collection accueille volontiers les historiens qui font dialoguer les cultures, par exemple dans des biographies de personnages ayant vécu dans différents pays.

Enfin, l'enquête historique et la critique littéraire, encore trop souvent dissociées, ont ici vocation à être réunies, car les œuvres d'imagination, mises en contexte, éclairent bien évidemment toute une époque.

Laurent Berec

Claude de Sainliens
un huguenot bourbonnais
au temps de Shakespeare

Orizons
2012

Universités

• Sous la direction de PETER SCHNYDER :
L'Homme-livre. Des hommes et des livres – de l'Antiquité au XXe siècle, 2007.
Temps et Roman. Évolutions de la temporalité dans le roman européen du XXe siècle, 2007.
Métamorphoses du mythe. Réécritures anciennes et modernes des mythes antiques, 2008.
• Sous la direction d'ANNE BANDRY-SCUBBI *:*
Éducation – Culture – Littérature, 2008.
• Sous la direction de TANIA COLLANI et de PETER SCHNYDER *:*
Seuils et Rites, Littérature et Culture, 2009.
Critique littéraire et littérature européenne, 2010.
• Sous la direction de LUC FRAISSE, DE GILBERT SCHRENCK ET DE MICHEL STANESCO† :
Tradition et modernité en Littérature, 2009.
• Sous la direction de GEORGES FRÉDÉRIC MANCHE :
Désirs énigmatiques, Attirances combattues, Répulsions douloureuses, Dédains fabriqués, 2009.
• Sous la direction d'ÉRIC LYSØE : *Signes de feu,* 2009.
• Sous la direction de RÉGINE BATTISTON et PHILIPPE WEIGEL :
Autour de Serge Doubrovsky, 2010.
• Sous la direction d'ENRICO MONTI et PETER SCHNYDER :
Autour de la retraduction, 2011.

• ANNE PROUTEAU*, Albert Camus ou le présent impérissable,* 2008.
• ROBERTO POMA*, Magie et guérison,* 2009.
• FRÉDÉRIQUE TOUDOIRE-SURLAPIERRE – NICOLAS SURLAPIERRE, *Edvard Munch – Francis Bacon, images du corps,* 2009.
• MICHEL AROUIMI*, Arthur Rimbaud à la lumière de C.F. Ramuz et d'Henri Bosco,* 2009.
• FRANÇOIS LABBÉ*, Berlin, le paris de l'Allemagne ? Une querelle du français à l'aveille de la Révolution (1780-1792),* 2009.
• GIANFRANCO STROPPINI DE FOCARA*, L'amour chez Virgile :* Les Bucoliques, 2009.
• RÉGINE BATTISTON*, Lectures de l'identité narrative,* 2009.

- Radu Ciobotea, *Le mot vécu,* 2010.
- Nayla Tamraz, *Proust Portrait Peinture,* 2010.
- Philippe Wellnitz, *Botho Strauß en dialogue avec le théâtre,* 2010.
- François Labbé, *Berlin, le Paris de l'Allemagne ?,* 2011.
- Hadj Dahmane, *Le Théâtre algérien,* 2011.
- Céline Gaillard, *Rudolf Steiner artiste et enseignant, l'art de la transmission,* 2012.
- Justine Legrand, *André Gide : de la perversion au genre sexuel,* 2012.
- Marc Logoz, *Charles-Albert Cingria, entre origine et création,* 2012.

Série « Sciences du langage »
dirigée par Greta Komur-Thilloy

Presse écrite et discours rapporté. Théorie et pratique, 2010.

- Sous la direction de Pascale Trévisiol-Okamura et Greta Komur-Thilloy :
  Discours, acquisition et didactique des langues, 2011.

Série « Culture des médias » dirigée par Anne Réach-Ngô

- Sous la direction de Gilles Polizzi et Anne Réach-Ngô :
  Le Livre « produit culturel » ?, 2012.

Série « Des textes et des lieux »
dirigée par Aurélie Choné et Philippe Hamman

- Sous la direction d'Aurélie Choné :
  Villes invisibles et écritures de la modernité, 2012.

Série « Comparaisons »
dirigée par Florence Fix et Frédérique Toudoire-Surlapierre

- Sous la direction de Florence Fix :
  Le Théâtre historique et ses objets : le magasin des accessoires, 2012.
- Sous la direction de Florence Fix, Pascal Lécroart et Frédérique Toudoire-Surlapierre :
  Musique de scène, Musique en scène, 2012.

Série « Histoire »
dirigée par Laurent Berec

- LAURENT BEREC, *Claude de Sainliens : un huguenot bourbonnais au temps de Shakespeare*, 2012.

D'autres titres sont en préparation.

Pour Delphine.

Cet ouvrage a été publié avec le concours de l'Institut de recherche en langues et littératures européennes (ILLE, EA 4363)

Par ailleurs, les droits des reproduction des documents en hors-texte, ont été acquittés à qui de droit.

« Mais surtout le dépouillement d'un registre présente en lui-même un attrait analogue à celui du miracle de Lazare. L'acte de naissance de ces morts du XVIIe siècle, qui n'ont même plus de tombe, les restitue partiellement à la vie. (…) [J]'aimais derrière lui m'emparer des registres, choisir un nom (ce nom fourni par le baptême au hasard de la conception), le suivre de page en page. (…) La grande histoire peut mépriser ces humbles, en elle anonymes comme sont en nous anonymes les millions de globules de notre sang. Mais ni elle, ni la petite histoire, ni même le roman, quelles que soient les précisions et la couleur de son récit, ne peuvent donner ce caractère d'authenticité, ce parfum de fleur desséchée qui a pourtant fleuri ». Hervé Bazin, *Vipère au poing*.

« Le lecteur, ou la lectrice, aura peut-être remarqué — et m'aura peut-être reproché — mon goût pour l'anecdote. Je ne partage pas, en effet, le mépris des pédants pour cette fleur du destin. L'anecdote ne se contente pas d'éclairer une histoire le plus souvent sinistre. Il lui arrive aussi de l'expliquer et de la rendre plus cohérente et plus compréhensible. Encore faut-il que l'anecdote soit significative et qu'elle soit capable de jeter un peu de lumière sur son héros ou sur son héroïne ». Jean d'Ormesson, *Une autre histoire de la littérature française*.

Remerciements

A l'origine de ce livre : un intérêt pour la littérature anglaise du XVIe siècle, qui m'a conduit à soutenir en 2001, en Sorbonne, une thèse de doctorat dirigée par le Professeur François Laroque. Cette thèse et ce présent livre n'auraient certainement jamais vu le jour sans l'aide bienveillante du Professeur Laroque, que je remercie également d'avoir relu mes textes avec un soin méticuleux.

Le Professeur Bernard Cottret m'a fortement encouragé au moment où mes recherches ont pris un tour historique — sans entraîner toutefois un reniement de ma formation littéraire initiale.

C'est grâce au Professeur François Poirier que j'ai songé à me tourner vers les relations franco-anglaises, à m'intéresser autant à l'histoire de France qu'à l'histoire d'Angleterre. Je regrette qu'il n'ait pas pu voir le fruit de ce travail qu'il a en partie inspiré.

Je remercie Monsieur Bruno Galland, directeur scientifique des Archives Nationales, de m'avoir accueilli en 2003-2004 dans son cours de paléographie moderne à l'Université de Paris IV Sorbonne. Sa compétence et son humour ont fait naître en moi une passion pour ces manuscrits du XVIe siècle à la graphie fascinante. Cette passion a été entretenue par Madame Odile Kammerer, Professeur émérite à l'Université de Haute-Alsace, qui m'a fourni de nombreux manuscrits, me permettant ainsi de ne pas perdre la main.

Suivre à la trace un personnage aussi remuant que Sainliens m'a conduit dans de nombreuses bibliothèques et dans de nombreux dépôts d'archives, en Angleterre et ailleurs. Je n'aurais pas pu écrire ce livre sans l'aide précieuse d'une multitude de bibliothécaires, d'archivistes, d'historiens professionnels et amateurs.

J'ai reçu un accueil très chaleureux dans le Bourbonnais. Je remercie Madame Anne-Marie Méténier, présidente du Cercle Généalogique et Héraldique du Bourbonnais, ainsi que Monsieur François-Xavier Duchon

de la Jarousse et Monsieur Jacky Popy, tous deux membres de cette même association. L'aide apportée par Monsieur Popy m'a été d'une grande utilité ; sa connaissance impressionnante des sources manuscrites bourbonnaises et son empressement à répondre à mes multiples questions m'ont probablement permis de retrouver l'origine familiale de Sainliens.

J'ai également reçu l'aide de Madame Monique Talon, membre de la Société d'Émulation du Bourbonnais et spécialiste de patois, de Monsieur Jean-François Heintzen, auteur d'une thèse sur la musique bourbonnaise, et de Madame Elodie Pereau, de l'Office de Tourisme en Pays Saint-Pourcinois.

Je remercie le personnel des Archives Départementales de l'Allier, notamment Monsieur Denis Tranchard et Monsieur Jean-Thomas Bruel, qui m'ont donné d'excellents conseils, mis en relation avec d'autres spécialistes, et entrepris eux-mêmes une recherche dans leur dépôt d'archives. Je remercie également Madame Virginie Wirth, des Archives Municipales de Moulins, qui m'a donné des conseils et qui a elle-même entrepris une recherche dans les manuscrits.

La quasi-totalité des sources manuscrites se trouve cependant en Angleterre où je me suis fréquemment rendu et où j'ai été aidé par Monsieur John Coulter du Local History and Archives Centre de Lewisham, par Monsieur Colin Harris et ses collègues de la Bodleian Library à Oxford, par le Dr R. W. Lovatt du collège Peterhouse à Cambridge, par Madame Louisa Macdonald, Madame Wendy Hawke et Monsieur Howard Doble des London Metropolitan Archives, par Monsieur Paul Carlyle, Monsieur Marcus Wheatley et leurs collègues des National Archives à Londres, par les archivistes de l'Essex Record Office à Chelmsford et du City of Westminster Archives Centre à Londres.

Sainliens ayant sans doute parcouru une bonne partie de l'Europe pendant de longues années, j'ai pris contact avec de nombreux bibliothécaires, archivistes et universitaires allemands, italiens, suisses, tchèques et ukrainiens.

Je tiens à exprimer ma gratitude au Dr Ueli Dill de la Bibliothèque universitaire de Bâle ; au Dr Hermann Wichers du Staatsarchiv de Bâle ; au Professeur Claudius Sieber-Lehmann, au Professeur Kaspar von Greyerz et à Mademoiselle Elisa Frank de l'Université de Bâle ; à Madame Katja Matussek du Stadtarchiv de Brunswick ; au Professeur Dr Werner Wilhelm Schnabel de l'Université d'Erlangen-Nuremberg ; à Mesdames

Sigrid Kohlmann et Evelyn Mühlbauer de la Bibliothèque universitaire d'Erlangen-Nuremberg ; au Dr Michael Matthäus du Institut für Stadtgeschichte de Francfort-sur-le-Main ; au Dr Klaus-Joachim Lorenzen-Schmidt du Staatsarchiv de Hambourg ; au Dr Dagmar Drüll-Zimmermann et à Madame Sabrina Zinke de l'Universitätsarchiv de Heidelberg ; au Dr Karin Zimmermann de la Bibliothèque universitaire de Heidelberg ; à Madame Diana Weber du Stadtarchiv de Heidelberg ; au Dr Konrad Wiedemann et à Madame Sabine Wagener de la Bibliothèque universitaire de Kassel ; à Mademoiselle Lena Vazhynska de l'Université de Kiev ; au Dr Thomas Lux du Stadtarchiv de Lüneburg ; à V. I. Kutsynda et à I. S. Vovk des Archives d'Etat de la Région de Lviv, en Ukraine ; au Professeur Dr Gerhard Menk du Staatsarchiv de Marbourg ; au Dr Herbert Schott du Staatsarchiv de Nuremberg ; au Dr Horst-Dieter Beyerstedt du Stadtarchiv de Nuremberg ; au Dr Francesco Piovan du Centro per la storia dell'Università di Padova ; à Madame Pavla Jirková des Archives Nationales de la République Tchèque, à Prague ; au Dr Josef Trikac des Prague City Archives ; au Dr Wolfgang Mährle du Landesarchiv du Bade-Wurtemberg, à Stuttgart ; à Monsieur Marco Girardi de la Biblioteca Civica de Vérone ; à Monsieur Andrew Simon du Wiener Stadt- und Landesarchiv.

Pour tous les autres aspects, j'ai pu compter sur l'aide de bibliothécaires dans plusieurs pays. Je remercie le personnel de l'Edinburgh University Library, de la Bibliothèque de l'Université de Paris XIII et de la Bibliothèque de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français. Je remercie également Madame Séverine Montigny, directrice de la Bibliothèque municipale d'Amiens ; le Dr Helen Carron de la Bibliothèque d'Emmanuel College à Cambridge ; Madame Eoin Shalloo de la National Library of Scotland à Edimbourg ; Madame Lucy Gwynn de la Bibliothèque de la Huguenot Society à Londres ; Madame Carol Owens de la Bibliothèque municipale de Maldon ; Monsieur Thomas M. M. Gordon et ses collègues de la John Rylands Library de Manchester ; Madame Aubrey Novak de la Bibliothèque de l'Université de Yale ; Madame Jessica M. Pigza de la New York Public Library ; Monsieur Jean Guillemain de la Bibliothèque Nationale de France ; le Dr Georgianna Ziegler de la Folger Shakespeare Library.

J'ai eu la chance d'habiter ces dernières années à proximité de trois bibliothèques du réseau EUCOR. La richesse des collections et l'aide que j'y ai reçue m'ont tellement facilité la tâche ! Je remercie Monsieur Patrice

Bettannier et ses collègues de la Bibliothèque de l'Université de Haute-Alsace ; le personnel de la Bibliothèque de l'Université de Fribourg-en-Brisgau, et tout particulièrement Madame Susanne Coker et le Dr Matthias Reifegerste ; le personnel de la Bibliothèque de l'Université de Bâle.

Les sources manuscrites et imprimées étant écrites en latin, français, anglais, italien (et plus rarement en allemand), j'ai bénéficié de l'aide linguistique des collègues et anciens collègues suivants : Madame Tania Collani, Madame Doretta Coucourde, Monsieur François Danckaert, le Professeur Gérard Freyburger, le Professeur Marie-Laure Freyburger, Monsieur Jean-Robert Gérard, Madame Aude Lehmann, le Professeur Erik Pesenti-Rossi, Madame Virginie Roche.

Je remercie également le pasteur Philippe Aubert, Monsieur Mustapha Brahim, le Doyen Gérald Cohen de l'Université de Haute-Alsace, le Doyen Robert Etien de l'Université de Paris XIII, Madame Geneviève Leleu-Rouvray, le Professeur Eric Lysøe de l'Université de Clermont II, le Professeur Gilles Polizzi de l'Université de Haute-Alsace, le Dr Dick Wursten.

Je remercie tout particulièrement le Professeur Olivier Millet, de l'Université de Paris-IV Sorbonne, le Professeur Peter Schnyder, de l'Université de Haute-Alsace, et le Professeur Christophe Tournu, de l'Université de Strasbourg, d'avoir relu si soigneusement le présent ouvrage.

Et puis, bien sûr, un grand merci à ma mère, qui a elle aussi vécu aux côtés de Sainliens pendant ces longues années, et à mon épouse Brigitte et à ma fille Delphine, qui m'ont si souvent accompagné dans mes déplacements en France, en Angleterre, en Allemagne et en Suisse !

Abréviations dans les notes de bas de page

STC : *Short-Title Catalogue of Books Printed in England, Scotland, Ireland, Wales and British America and of English Books Printed in Other Countries, 1641-1700*, John J. Morrison, Carolyn W. Nelson, Matthew Seccombe (éds.), New York, Modern Language Association of America, 1994.

Delumeau 1978 : Jean Delumeau, *La Peur en Occident, XIVe-XVIIIe siècles*, Paris, Fayard, 1978.

Delumeau 1984 : Jean Delumeau, *La Civilisation de la Renaissance*, Paris, Arthaud, 1984.

DNB : H. C. G. Matthew, Brian Harrison (éds.), *Oxford Dictionary of National Biography from the Earliest Times to the Year 2000*, Oxford, Oxford University Press, 2004.

Eccles : Mark Eccles, « Claudius Hollyband and the Earliest French-English Dictionaries », *Studies in Philology*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, hiver 1986, vol. 83.

Farrer : Lucy E. Farrer, *La Vie et les œuvres de Claude de Sainliens alias Claudius Holyband*, Paris, Honoré Champion, 1908.

Kibbee : Douglas A. Kibbee, *For to Speke Frenche Trewely: The French Language in England, 1000-1600: its Status, Description and Instruction*, Amsterdam et Philadelphie, John Benjamins, 1991.

Kirk : R. E. G. Kirk, Ernest F. Kirk (éds.), *Returns of Aliens Dwelling in the City and Suburbs of London from the Reign of Henry VIII to that of James I,* Aberdeen, The Huguenot Society, vol. 10 (1900, partie 1 ; 1902, partie 2 ; 1907, partie 3).

Laroque : François Laroque, *Shakespeare's Festive World*, Cambridge,

Cambridge University Press, 1991.

Moryson : Fynes Moryson, *An Itinerary Containing his Ten Yeeres Travell through the Twelve Dominions of Germany, Bohmerland, Sweitzerland, Netherland, Denmarke, Poland, Italy, Turky, France, England, Scotland and Ireland*, Glasgow, James MacLehose, 1617, (1907, vols. 1 et 2 ; 1908, vols. 3 et 4).

Picard : Liza Picard, *Elizabeth's London: Everyday Life in Elizabethan London*, Londres, Weidenfeld and Nicolson, 2003.

Stow : John Stow, *A Survey of London*, Charles Lethbridge Kingsford (éd.), Oxford, 1603, 1908.

Avertissement

Pour que le lecteur s'imprègne davantage de l'atmosphère du XVIe siècle et de la saveur des langues vernaculaires, j'ai conservé délibérément l'orthographe originale dans les citations et le titre des œuvres, sans conserver cependant certains signes inhabituels, et sans toujours reproduire la typographie. De même, j'ai choisi de ne pas moderniser ou franciser le nom des personnages, sauf pour les plus illustres.

D'autre part, les traductions dont je ne précise pas la source sont toutes les miennes.

Introduction

Qui connaît aujourd'hui Claude de Sainliens, ce professeur de langues huguenot du XVIe siècle ? Personne ; ou presque. Un illustre inconnu dans le Bourbonnais, dont il était originaire ; un homme méconnu en Angleterre, où il trouva refuge[1].

Intrigué, un critique littéraire anglais a jadis qualifié Sainliens de « Français mystérieux » (« that mysterious Frenchman »)[2]. Mystérieux, surtout, parce que malgré l'existence pour certaines périodes de nombreuses sources manuscrites et imprimées, des pans entiers de la vie de cet homme jadis célèbre sont obscurs, voire opaques. Je me suis efforcé dans ce livre d'éclairer les zones d'ombre, parfois avec succès, parfois sans fruit, mais cependant avec quelque espoir que d'autres historiens débusqueront tôt ou tard des manuscrits ou des sources imprimées qui illumineront certains aspects d'un jour nouveau.

Les rares chercheurs à s'être penchés sur Claude de Sainliens, principalement des linguistes, ont tous été séduits par l'extraordinaire vitalité du personnage. Certains ont vu en lui un homme affable, comme l'Anglaise Muriel St Clare Byrne, visiblement sous le charme, qui a parlé d'« attractive personality » (« personnalité séduisante »), de « friendly soul » (« âme secourable »), d'« affectionate regard » (« homme pour lequel nous éprouvons de l'affection »)[3]. Il est vrai que ce Bourbonnais encore capable de susciter une tendre admiration quatre cents ans après sa mort a su nouer,

1. Il est bien révélateur que Sainliens ne soit pas mentionné au Royaume-Uni dans le *DNB*.
2. Voir Harris Francis Fletcher, *The Intellectual Development of John Milton*, vol. 1, *The Institution to 1625: From the Beginnings through Grammar School*, Urbana, University of Illinois Press, 1956, p. 299.
3. Claude de Sainliens, *The French Littelton*, Muriel St Clare Byrne (éd.), Cambridge, Cambridge University Press, 1609, 1953, p. XXX, p. XXXII.

dans la deuxième moitié du XVIe siècle, de solides amitiés avec d'autres linguistes, avec des écrivains, avec des dirigeants politiques.

Dans *Comme il vous plaira*, comédie écrite par Shakespeare vers 1599, le personnage désabusé qu'est Jaques constate que « All the world's a stage, / And all the men and women merely players » (« Le monde entier est une scène de théâtre, / et tous les hommes et les femmes ne sont que des acteurs », II, 7, 139-140). A certains égards, Sainliens a lui aussi été acteur ; il a joué un rôle de composition… et peut-être en partie à son insu ! Il a parfois surjoué, essuyant ainsi des quolibets. Deux dramaturges anglais — et non des moindres — ont encore forcé le trait pour en faire de son vivant un personnage de comédie !

Il était professeur ; donc, en un sens, un acteur né. C'est devant des générations de têtes blondes qu'il a cultivé l'art dramatique dans le Londres élisabéthain. Bien qu'il ne fût pas de haute naissance, il professait le code de savoir-vivre adopté à la Renaissance par une élite sociale à laquelle il cherchait frénétiquement à s'identifier. Snob, ambitieux, il portait par conséquent un masque.

Mais ce Bourbonnais somme toute assez joyeux était aussi, paradoxalement, un puritain convaincu, un militant suffisamment exalté pour entreprendre au soir de sa vie un long voyage à travers l'Europe, pour se livrer à une intense activité d'espionnage au profit de la couronne d'Angleterre et des alliés protestants de celle-ci. Une duplicité qui là encore requiert des talents d'acteur, mais qui a suscité des haines viscérales, exprimées sans la moindre retenue.

Un personnage haut en couleur, donc, et qui n'a jamais laissé ses contemporains indifférents.

Sainliens n'était pas un brillant intellectuel, mais il était néanmoins un auteur prolifique et éclectique dont l'œuvre présente encore aujourd'hui un grand intérêt pour le linguiste comme pour d'autres chercheurs. Pour ma part, c'est en tant qu'historien que son œuvre a piqué ma curiosité. Car lire ses livres, c'est se plonger dans l'Europe de la seconde moitié du XVIe siècle, c'est mieux comprendre la vie quotidienne des hommes et des femmes qui y vécurent pendant ces cinquante années si cruciales. L'enthousiasme de l'auteur, son souci du détail, son goût du pittoresque, son humour, nous entraînent en effet dans une espèce de voyage souvent agréable et nous permettent en quelque sorte de partager l'intimité de ses contemporains. Nous voyons leurs vêtements, nous goûtons leurs

aliments, nous écoutons leurs chansons, nous disons leurs prières, nous récitons leurs leçons de français ou de latin ; oui, nous vivons pour ainsi dire à leurs côtés.

Chapitre I
« Il est François, de Molins, la ville capitale de Bourbonnois »

Les racines

En 1582, dans un manuel d'apprentissage de la langue française, Sainliens se met en scène dans un dialogue, parle donc de lui-même à la troisième personne — du théâtre, disais-je ! — et déclare : « Il est François, de Molins, la ville capitale de Bourbonnois »[1]. Quel crédit apporter à cette mise en scène ?

Qu'il ait fort bien connu la ville de Moulins, je n'en doute pas une seconde. Qu'il y soit allé au collège, c'est fort possible pour un homme né en 1534 ou 1535, soit quelques années avant que les autorités municipales commencent à organiser l'enseignement secondaire (à partir de 1539)[2]. Mais y est-il né ? Il faudra un jour accomplir un gros travail de recherche aux Archives Municipales de Moulins et y lire la masse considérable de manuscrits du XVIe siècle, notamment les centaines de feuilles qui relatent les délibérations du Conseil, et les nombreuses feuilles où sont consignés les comptes municipaux. Sans aucune garantie, bien sûr !

Par chance, la linguiste anglaise Lucy Farrer a publié en 1908 un livre pionnier en français où elle présente les fruits de son enquête biographique[3]. Par chance, un passionné d'histoire bourbonnaise, Jacky Popy,

1. *The Frenche Schoolemaister*, 1582, p. 40.
2. Sur la création du collège de Moulins, voir Ernest Bouchard, *Histoire du collège de Moulins*, Moulins, Desrosiers, 1872, p. 468-469 et Jeanne Chaussard, « L'enseignement à Moulins », *Mille ans d'histoire de Moulins*, Moulins, Société d'Emulation du Bourbonnais, 1991, p. 177.
3. *Farrer*, p. 7-9. L'auteur dit avoir obtenu sur ce sujet l'aide de l'archiviste Pierre Flameng. Beaucoup d'éléments biographiques mentionnés ci-dessous se trouvent déjà

a commencé il y a quelques années à dépouiller les archives des notaires moulinois, toutes conservées à Yzeure, aux Archives Départementales. J'ai pu bénéficier de ses conseils, ainsi que de la publication d'un ouvrage en deux volumes consacré à l'office notarial Cantat, intitulé *Notaires royaux de Moulins, XVIe siècle*[4]. J'attends avec impatience la publication du troisième volume où seront notamment transcrites les minutes de l'office notarial Rouaud de 1526 à 1572. J'attends avec tout autant d'impatience la publication des nombreux autres ouvrages projetés. L'auteur a en effet la ferme intention d'éplucher les minutes des quatorze notaires moulinois du XVIe siècle. Des milliers de pages manuscrites ! Il serait assez étonnant qu'une recherche d'une telle ampleur n'apporte aucun élément supplémentaire sur un homme dont nous allons voir qu'il a beaucoup fait parler de lui à d'autres moments de sa vie.

Ce n'est pas tout ! D'autres manuscrits, conservés aux Archives Départementales de l'Allier, révéleront un jour leurs secrets aux historiens qui feront preuve de curiosité. Les manuscrits relatifs à la collégiale de Moulins, le petit fonds non classé sur les familles protestantes de Paray-le-Monial, les séries G et H sur le clergé régulier et séculier, et d'autres sources plus ou moins inexploitées apporteront peut-être des révélations sur Claude de Sainliens et sa famille.

Dans une minute transcrite par Jacky Popy dans le premier volume, il est question de la vente d'un pré « tenant devers midi et bize Le Ruisseau Venant du grant estang de Lyent et Va tunber à la Riviere de Besbre »[5]. Ce pré, et d'autres terres des environs, furent vendus le 24 mai 1550 à deux habitants de Floret, hameau situé à moins de dix kilomètres au nord-ouest de Lapalisse et à un peu plus de trente kilomètres au sud-est de Moulins.

Le nom de cet étang est le même que la deuxième syllabe du nom du linguiste bourbonnais auquel nous allons nous intéresser. C'est d'autant plus frappant qu'il existait à la fin du XVIe siècle ou au début du XVIIe siècle un certain Henri Gadin de Saint-Lyens qui habitait précisément dans les parages de ce grand étang et qui semble avoir été le fils de Pierre,

dans le livre de Lucy Farrer.

4. Voir Jacky Popy, *Notaires royaux de Moulins, XVIe siècle*, Moulins, Cercle Généalogique et Héraldique du Bourbonnais, vol. 1 Cantat 2010, vol. 2 Cantat 2011.
5. Archives départementales de l'Allier, Ms. 3 E 147. Voir Jacky Popy, *ibid.*, vol. 1 Cantat 2010, p. 117.

châtelain de Servilly en 1575[6]. Servilly est un autre petit village bourbonnais situé à seulement cinq kilomètres au sud de Floret ; quant à la terre de Saint-Lyens, elle était située d'après l'un des meilleurs spécialistes dans la paroisse de Saint-Gérand-le-Puy, village qui se trouve à seulement cinq kilomètres au sud-ouest de Servilly[7].

Ces Gadin de Saint-Lyens étaient apparemment une branche des Gadin de Servilly[8]. Henri, le premier Gadin de Servilly connu, habitait en 1491 à Château-Gadin, un manoir privé qui existe toujours à l'entrée nord de Servilly, mais qui fut largement réaménagé aux siècles suivants[9].

Mais revenons à ce grand étang, qui figure peut-être sur la carte de Cassini. Cette carte du XVIIIe siècle nous apprend en effet l'existence de deux étangs dans les environs immédiats. Il existait un ruisseau qui coulait au nord de Puyfol, traversait un chapelet d'étangs et se jetait dans la Besbre, tout près de Floret. Plus au sud, un autre ruisseau, qui s'appelle aujourd'hui Graveron, coulait — justement — à quelques mètres au nord de Château-Gadin, traversait un unique étang, et se jetait pareillement dans la Besbre.

Voilà tout de même beaucoup d'éléments concordants ! Il est probable que Claude de Sainliens ait été membre de cette ancienne famille des Gadin, de ces bourgeois qui au début de la période moderne assumèrent dans la châtellenie de Billy plusieurs charges administratives et judiciaires[10].

J'incline aussi à penser que Claude de Sainliens était originaire de Servilly ou des environs parce que, au XVIe siècle, les protestants n'étaient nombreux qu'en deux endroits du Bourbonnais : à Moulins, et, précisément, dans la châtellenie de Billy. Les registres du Conseil de Genève — qui ne mentionnent pas systématiquement l'origine des huguenots exilés — nous révèlent l'identité de quatre réfugiés originaires du village même de Billy, situé à environ douze kilomètres à vol d'oiseau de Servilly : S[éb]bastien

6. Voir Archives Départementales de l'Allier, fonds des Gozis, Ms. 5 J, fol. 4, où il est question d'un Henri Gadin qui habitait en 1614 la maison des Plassards dans la paroisse de Magnet. Voir aussi Genest Emile Aubert de la Faige, Roger Prévéraud de la Boutresse, *Les Fiefs du Bourbonnais : Lapalisse : notes et croquis*, Paris, Plon, 1896, p. 268.
7. Archives Départementales de l'Allier, fonds des Gozis, Ms. 5 J, fol. 4.
8. Voir Genest Emile Aubert de la Faige, *op. cit.*, p. 300.
9. *Ibid.*, p. 267-268 (il y a p. 267 un dessin de ce manoir).
10. *Ibid.*, p. 267-268.

Louvier (31 août 1551), le libraire Anthoyne Bone (31 octobre 1558), le taffetatier Pierre Bouer (19 décembre 1558), le mercier Mayer Bouer (24 février 1556 ; et encore présent après la Saint-Barthélemy, le 13 septembre 1572 sous le nom de Mayet Boer, et le 15 septembre de cette même année sous le nom de Mayet Boar)[11].

Les registres du Conseil de Genève conservent la trace d'autres huguenots originaires de la châtellenie de Billy, ou de villages situés à proximité de celle-ci : Gaspard de Villars, de Jaligny (18 janvier 1557), Fran[çois] Allard, natif de Cusset (24 avril 1559), Charles Moret, d'Arfeuilles (11 janvier 1574), l'aiguilletier Jean Chemin, de Liernolles (15 mars 1585), le serrurier Samuel Hugheron, de Saint-Pourçain (12 juillet 1585), le serrurier Pierre Maugarny, du Donjon (11 octobre 1585) et Jean Arnaux, de Chantelle, « practicien » de son état (10 janvier 1586)[12].

Dans cette partie du Bourbonnais vivait aussi le célèbre François de Boucé, aristocrate huguenot qui portait le nom du village dont il était originaire, à huit kilomètres au nord-ouest de Servilly. Ce soldat apparemment de sinistre mémoire est plus connu sous le nom de capitaine Poncenat, un fief autrefois situé à Montaigu-le-Blin, à cinq kilomètres au nord-ouest de Servilly[13].

11. Voir aussi Jean Jenny, « Protestants du diocèse de Bourges réfugiés à Genève au XVIe siècle d'après le Livre des Habitants de Genève », *Bulletin de la Société d'Émulation du Bourbonnais*, Moulins, 1967, p. 332, p. 336-337.
12. Sur les réfugiés de la châtellenie de Billy et des environs, voir Paul-Frédéric Geisendorf, *Livre des habitants de Genève, 1549-1560*, Genève, Droz, 1957, vol. 1, p. 17, p. 63, p. 77, p. 139, p. 144, p. 158 ; *Livre des habitants de Genève, 1572-1574 et 1585-1587*, Genève, Droz, 1963, vol. 2, p. 17-18, p. 95, p. 115, p. 125, p. 134, p. 146. D'autre part, je signale qu'on trouve dans ce livre, à la date du 18 décembre 1572, la mention d'un certain Jehan Gadoin, « ministre de la parolle de Dieu » et originaire de Cosne-d'Allier (vol. 2, p. 64-65). Geisendorf nous apprend aussi que, le 9 février 1573, ce pasteur réfugié après la Saint-Barthélemy a servi de témoin à un médecin d'Orléans et à un cordonnier d'Angers (vol. 2, p. 72). Ce Jehan Gadoin appartenait-il à la famille des Gadin de Saint-Lyens ou des Gadin de Servilly ? On trouvera quelques éléments supplémentaires dans Marie-Claude Junod, Monique Droin-Bridel, Olivier Labarthe, *Polémiques religieuses : études et textes*, Genève, A. Jullien, 1979, p. 189-190. Les auteurs disent entre autres que Jehan Gadoin s'est marié à Genève dès 1564.
13. E. Révérend du Mesnil, « Le capitaine Poncenat et sa famille d'après les documents originaux », Moulins, Société d'émulation et des beaux-arts du Bourbonnais, 1892, vol. 19, p. 85-110, p. 166-192. En 1576, huit ans après la mort au combat du capitaine Poncenat, c'est d'ailleurs à Billy que le prince Louis de Condé établit le quartier général de l'armée huguenote. Sur ce point, voir Antonin Besson, *Le Destin d'une*

Il y a cependant un petit doute parce qu'il existe à quinze kilomètres au nord-est de Servilly un village appelé Saint-Léon, qu'on orthographiait parfois au XVIe siècle Saint-Lyand, Saint-Lians, Saint-Lyans… et Saint-Lyens[14]. Ainsi, nous connaissons un certain Jean Thuillier de Saint-Lyens, à qui Jacques Ier de Chabannes sous-inféoda en 1449 ses droits sur Saint-Léon[15]. Mais il est fort possible que ce Thuillier ait été parent des Gadin.

L'avenir nous dira donc sans doute si Claude de Sainliens était originaire de ce terroir verdoyant et vallonné aux confins de l'Auvergne et du Forez, qui a conservé d'admirables constructions du Moyen Âge et de la Renaissance, par exemple le célèbre château de Lapalisse, construit entre le XIe et le XVIe siècle, ou le château médiéval aux grosses tours rondes de Gléné, actuellement dans le village même de Servilly.

Moulins au XVIe siècle

En attendant que les archives nous révèlent leurs secrets, rien ne nous empêche de flâner par l'imagination dans le Moulins de la Renaissance, d'essayer de comprendre dans quelle atmosphère notre personnage a baigné.

La ville connut un âge d'or quelques années avant la naissance de Sainliens, quand, en 1483, à la mort de Louis XI, elle devint pour ainsi dire la capitale de la France. Jusqu'en 1491, la duchesse de Bourbon, Anne de Beaujeu, dite aussi Anne de France, assura la régence pour son frère Charles VIII et tint à Moulins une cour fastueuse, avec quelques brillants artistes, venus pour certains d'Italie.

De ces fastes, subsiste, au cœur du quartier historique, l'élégant pavillon appelé, justement, Anne de Beaujeu, l'un des tout premiers témoignages architecturaux, en France, de l'influence exercée par la Renaissance italienne. C'est à l'intention de son frère, de retour d'Italie où il était parti guerroyer en 1494, que la duchesse fit édifier par des artistes italiens, ou

châtellenie : Billy-en-Bourbonnais, Moulins, Cahiers Bourbonnais, 1968, p. 177-178, p. 180.

14. On trouvera l'orthographe St Lyand dans le Ms. 3 E 570 du fonds du notaire moulinois Pierre Lemayre, conservé aux Archives Départementales de l'Allier (19 décembre 1585). Dans Nicolas de Nicolay, *Description générale du Bourbonnais en 1569 ou histoire de cette province (villes, bourgs, châteaux, fiefs, monastères, familles anciennes, etc.)*, Moulins, Desrosiers, 1569, 1875, on trouve l'orthographe St Lyans p. 46 et p. 48, ainsi que l'orthographe St Lians p. 47 et p. 48. Il y avait certainement d'autres orthographes au XVIe siècle.

15. Genest Emile Aubert de la Faige, *op. cit.*, p. 492-493.

à tout le moins sur leurs conseils, cette galerie aux sept arcades en plein cintre, cette petite tour coiffée d'un toit à l'impériale et soutenue par un portique, cette façade sculptée aux éléments décoratifs ou emblématiques[16].

Sur le plan artistique, cette influence italienne à Moulins apparaît aussi dans le célèbre triptyque commandité par les époux Beaujeu et conservé dans la cathédrale de la ville. Dans le chef-d'œuvre du Maître de Moulins, probablement Jean Prévost ou le Flamand Jean Hey, la Vierge en gloire du panneau central est encadrée par les commanditaires, à droite la duchesse et sa fille, à gauche le duc Pierre II. Les influences flamandes et gothiques sont à vrai dire nettement prédominantes, mais les couleurs, l'équilibre des proportions, l'intense présence corporelle des personnages rattachent aussi ce tableau à l'art nouveau venu d'outre-monts[17].

Deux chefs-d'œuvre, l'un architectural, l'autre pictural, mais un même contexte culturel, une même fascination pour l'Italie, que nous retrouvons dans les environs de Servilly, par exemple dans les plafonds à caissons du château de Lapalisse, construits, semble-t-il, par des artistes florentins, ou encore à Saint-Pourçain où naquit en 1523 le célèbre Blaise de Vigenère, l'un des meilleurs diffuseurs en France de l'expérience artistique et intellectuelle du Cinquecento[18].

Claude de Sainliens sera, lui aussi, un brillant italianiste. Il sera même professeur d'italien, et l'auteur de trois manuels d'apprentissage de cette langue.

Malgré le choix ultérieur de l'exil, malgré un engagement religieux qui l'emporte parfois sur toute autre considération, notre homme est aussi, dans une certaine mesure, un patriote, soucieux d'unité nationale, et surtout grand amateur de la langue française. Il y a certainement quelque rapport avec la prise du Bourbonnais en 1523, puis avec le rattachement en 1531 du duché à la couronne de France, suite à ce qu'on appelle parfois

16. Sur le style architectural de ce pavillon, et sur les ouvriers qui l'ont construit, on trouvera un excellent résumé dans Albert Châtelet, *Jean Prévost : le Maître de Moulins*, Paris, Gallimard, 2001, p. 105-106.
17. Voir, entre autres, Madeleine Huillet d'Istria, *La Peinture française de la fin du Moyen Âge : le Maître de Moulins*, Paris, Presses Universitaires de France, 1961, p. 59-60, p. 65, p. 75.
18. Sur Vigenère et l'Italie, voir Richard Crescenzo, *Blaise de Vigenère, la Renaissance du regard : textes sur l'art*, Paris, Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 1999, p. 12-14.

abusivement la trahison du connétable Charles de Bourbon. Avant que celui-ci ne se mît au service de Charles Quint, en 1523 pour être précis, le Bourbonnais jouissait d'une grande indépendance. Le connétable avait des troupes, des officiers de justice et de finance, de nombreuses forteresses, une cour particulièrement brillante dans son château de Moulins. Après le rattachement, des fonctionnaires royaux arrivèrent dans la capitale du duché et y supplantèrent les officiers du connétable. Pour mieux frapper les esprits, des magistrats parisiens vinrent à trois reprises à Moulins, en 1535, 1540 et 1545, pour tenir des Grands Jours du Parlement et condamner quelques nobles rebelles à l'autorité royale[19].

On imagine aisément le climat de violence religieuse qui régna à Moulins et dans une partie du Bourbonnais dès le règne de Henri II, pendant l'adolescence de Sainliens. Là comme ailleurs, certains protestants, il faut bien le dire, attisaient les haines en commettant des actes sacrilèges aux yeux de leurs compatriotes catholiques, par exemple en s'attaquant aux images de la Vierge et des saints. Ainsi, en 1576, dans le petit village de Magnet, à neuf kilomètres de Servilly, des protestants pillèrent le château de Noailly et s'en prirent à une statuette en bois du XVe siècle. Résultats de cette fureur iconoclaste : des pieds brisés et une figure tailladée[20].

La répression de l'hérésie est terrible. Un dénommé Pierre Bricquet, coupable de « blasphèmes et erreurs luthériens », est par exemple condamné en 1548 à assister à une grand-messe dans la collégiale, pieds et tête nus, un gros cierge à la main, avec pour sa gouverne, et celle d'hérétiques potentiels, une prédication franchement comminatoire. Mais ce n'est là qu'un préambule. Les livres hérétiques dudit Bricquet seront ensuite brûlés en sa présence. Puis, trois jours durant, par les carrefours de Moulins, il sera battu de verges, tout nu, et la corde au cou. Enfin, il sera banni pour toujours du Bourbonnais — « sur peine de la hart », lit-on dans le jugement, lequel l'enjoint en outre de « bien vivre comme ung bon, vray et fidelle catholicque en la saincte foy et religion chrestienne, sur peine du feu ». D'autres archives ont survécu, qui nous racontent les souffrances d'un certain Laurens Delaplanche, bénédictin accusé en 1548 par l'official de Moulins et emprisonné avant son jugement à Paris, à la Conciergerie ; les souffrances d'un huguenot anonyme dont on sait seulement qu'il rap-

19. Voir André Recoules, *Moulins, Yzeure, Avermes, Toulon-sur-Allier*, Thionne, Editions du Signe, 1995, p. 17.
20. Voir Antonin Besson, *op. cit.*, p. 181.

porta en 1552 la somme de « 40 parisis » à un dénommé Mathurin Rouzeau, qui semble l'avoir décapité et mis en quartiers à Moulins ; les souffrances d'un certain Etienne Gannerelles, « accusé des crimes d'incendie et hérésie », emprisonné à Moulins en 1548, puis à la Conciergerie en 1549, et finalement condamné à faire amende honorable devant le grand portail de la collégiale de Moulins, à être fustigé par les carrefours de cette ville, privé de ses biens et banni du royaume à perpétuité[21].

Ce Gannerelles retient mon attention parce qu'il semble être originaire de Saint-Germain-des-Fossés, où son accusateur exerce en tout cas ses fonctions. Je constate que ce village n'est situé qu'à quatorze kilomètres environ de Servilly, et qu'à cinq kilomètres de Magnet où la statuette du XVe siècle fut outragée. Intéressant.

Une grosse lacune

Bizarrement, je n'ai trouvé aucune mention de Sainliens avant son arrivée en Angleterre à l'âge de vingt-neuf ou trente ans. Une si grosse lacune dans une biographie, c'est beaucoup, c'est énorme — même si tout cela est largement compensé par la richesse des sources dont nous disposons pour le reste de sa vie.

Le lecteur ne tardera pas à comprendre pourquoi ce vide a sans doute été un trop-plein. Une fois qu'on a fait connaissance avec Claude de Sainliens, on ne peut s'empêcher de penser qu'il a passé sa jeunesse à courir par monts et par vaux, qu'il a sillonné le royaume de France, qu'il s'est rendu à l'étranger, je pense par exemple à l'Italie dont les universités séduisaient alors de nombreux étudiants français. Comme il ne pouvait se retenir de parler de lui-même dans ses différents ouvrages, il me semble probable qu'il ait visité un grand nombre des villes mentionnées. Je cite par ordre alphabétique les noms qui me paraissent les plus significatifs :

21. Sur Pierre Bricquet, Laurens Delaplanche et Etienne Gannerelles, voir Nathanaël Weiss, *La Chambre ardente. Étude sur la liberté de conscience en France sous François Ier et Henri II (1540-1550). Suivie d'environ 500 arrêts inédits rendus par le Parlement de Paris de mai 1547 à mars 1550*, Paris, Fischbacher, 1889, Genève, Slatkine Reprints, 1970, successivement p. 19-21, p. 115-116, p. 144-145 et p. 329. Sur le huguenot anonyme, voir à la Bibliothèque de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français le Ms. 486, fol. 281 (Nicolas Dongois, *Extraits des registres criminels du Parlement et qui concernent les huguenots : 1534-1584*).

Autun, Berne, Blois, Bourges, Embrun, Genève, La Rochelle, Orléans, Paris, Rome, Rouen, Vendôme[22].

Il y a en fait beaucoup de références à Paris dans son œuvre ; j'en parlerai plus loin à différentes occasions. Il y a notamment cette remarque : « Jehan et moy vescumes ensemble à Paris, l'espace de deux ans, mais je ne vei oncques en luy que choses honestes et vertueuses ». J'incline à croire qu'il parle ici de lui-même, et d'un ami huguenot appelé Jehan Henry, dont je reparlerai[23].

Pour connaître les éventuels séjours dans les villes mentionnées ci-dessus, et dans bien d'autres lieux encore, il faudra aussi accomplir un énorme travail de recherche, qui prendra certainement beaucoup plus d'une vie, tant les dépôts d'archives regorgent parfois de manuscrits du XVIe siècle.

Je doute que Sainliens fût encore à Moulins au début des guerres de Religion. Nous disposons de plusieurs listes, incomplètes, mais assez longues, des protestants établis à Moulins en 1561 et 1562, mais point dans celles-ci de Sainliens, point non plus de Gadin ou de Thuillier[24]. Je suppose qu'il s'était déjà envolé vers de nouveaux horizons, peut-être depuis fort longtemps.

22. Voir *The French Schoolemaister*, 1573, « Advertissement au Lecteur » pour Blois, Bourges et Orléans, et p. 246 pour La Rochelle. Voir la deuxième édition du *De pronuntiatione linguae gallicae*, p. 96, p. 90 et p. 114, p. 114, p. 16 pour, respectivement, Berne, Paris, Rouen et Vendôme. Voir *The Treasurie of the French tong*, à « Syndiques » pour Genève et à « Penencier » pour Rome. Voir *The Frenche Littelton*, 1581, p. 222 pour Autun et Embrun.
23. Voir *A Treatise for Declining of Verbes*, p. 95.
24. Pour les listes des protestants moulinois, voir Paul Baer, « Les protestants de Moulins en 1561-1562 », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, Paris, Société de l'histoire du protestantisme français, janvier-février 1910, p. 326-332.

Chapitre II
L'exil

Les prédécesseurs

Sainliens n'est plus un jeune homme quand il débarque dans l'Angleterre élisabéthaine, en 1564 ou en 1565[1]. Il a, nous l'avons vu, vingt-neuf ou trente ans.

Il n'est pas le premier linguiste français à se lancer dans l'aventure. D'autres que lui sont partis à la conquête du royaume des Tudors, et avec quel succès ! Retraçons brièvement, pour mieux comprendre son parcours, la carrière des plus illustres d'entre eux.

Commençons par le picard Giles du Wes qui, au tout début du XVIe siècle, était bibliothécaire du roi Henri VII et parallèlement professeur de français. C'est en partie grâce à lui que la princesse Marie (la dernière épouse de Louis XII), le prince Arthur, Henri VIII et la reine d'Écosse Margaret avaient quelque connaissance de la langue de Rabelais. Du Wes conserva son poste de bibliothécaire après l'avènement de Henri VIII et obtint le poste de valet de chambre de la princesse Marie, à qui il dédia un manuel scolaire intitulé *An introductorie* (probablement écrit vers 1525 et publié au plus tôt en 1532). Une belle carrière, donc.

Pierre Valence, lui aussi professeur d'assez haute volée, est probablement originaire de Normandie. Il est très vite acquis aux idées nouvelles. En 1515 — soit deux ans avant la publication des 95 thèses de Luther — il

1. En mai 1571, Sainliens est recensé dans deux paroisses différentes. Pour la paroisse Saint Olave, l'agent recenseur précise qu'il réside en Angleterre depuis sept ans. En revanche, pour la paroisse Saint Saviour, il est dit que la durée du séjour est de six ans (dans ce même manuscrit, l'agent recenseur dit d'abord que Sainliens est français… puis dit dans la colonne de droite qu'il est néerlandais !). Sur ce point, voir *Kirk*, partie 1, p. 465, p. 471.

est étudiant à Cambridge et fait scandale. Sur une copie d'une indulgence papale exposée à la vue du public, il ose griffonner : « Beatus vir cuius est nomen Domini spes eius, et non respexit in istas vanitates et insanias falsas » (« Heureux l'homme dont le nom est l'espérance de son Seigneur, et qui se détourne de ces vaines apparences et de cette folie mensongère »). Une telle affaire ne saurait être prise à la légère dans les premières années du règne de Henri VIII. À cette époque, le jeune roi est en effet un fougueux défenseur de la religion traditionnelle, zèle qui le conduit en 1521 à rédiger une *Défense des sept sacrements* où il dénonce l'hérésie luthérienne. Valence doit faire amende honorable avant d'être absous. On le retrouve bientôt, cependant, dans un milieu protestant puisqu'il devient le précepteur du fils de Thomas Cromwell, l'artisan du divorce royal et de la rupture avec Rome. Le pédagogue écrit en 1528 un manuel de grammaire intitulé *Introductions in Frensche*. Il occupe dans les vingt dernières années de sa vie les fonctions de chapelain et d'aumônier au service de l'évêque d'Ely. La dernière trace que l'on a gardée de lui, c'est sa visite à la prison d'Ely, en 1555, en cette période sombre où Marie Tudor persécute les protestants, qui pour beaucoup sont condamnés au bûcher. Notre homme réconforte ses coreligionnaires et les encourage à ne pas renier leurs convictions…

Pierre Valence a donc eu lui aussi un beau parcours professionnel, qui préfigure dans une large mesure celui de Sainliens. Notre Bourbonnais a-t-il entendu parler de lui ? L'a-t-il même rencontré avant 1564-1565 ? Que de points communs, en tout cas ! Les deux huguenots, qui ne manquent ni d'audace ni d'ambition, sont d'excellents linguistes et d'excellents pédagogues.

Linguistique, pédagogie et théologie, voilà trois ingrédients qu'on retrouve chez Jean Véron, avec cependant une différence majeure puisque la constance (ou le courage ?) n'est pas dans le tempérament de ce personnage. Véron arrive en Angleterre vers 1536 et devient précepteur dans des familles aristocratiques. Sa contribution à la linguistique consiste en 1552 en un ajout d'équivalents anglais au *Dictionariolum puerorum* (latin-français) de Robert Estienne, paru en 1544[2]. Mais Véron est aussi l'un des plus éminents prédicateurs de son époque, comme en témoigne la parution de deux ouvrages de théologie sous le règne d'Edouard VI. Le premier, paru en 1548, porte un titre étonnamment dédaigneux : *Certayne litel treaties*

2. L'ouvrage de Véron, intitulé *Dictionariolum puerorum, tribus linguis Latina, Anglica et Gallica conscriptum*, fut publié à Londres, en 1552, par Reginald Wolfe.

setforth by John Veron Senonoys, for the erudition and learnyng, of the symple ingnorant peopell (*Petits traités écrits par le Senonais Jean Véron pour cultiver et instruire les gens simples et ignorants*). On se demande si le livre s'est bien vendu… Le deuxième ouvrage, paru en 1550, s'intitule plus respectueusement : *The godly saiyngs of the old auncient faithful fathers up on the Sacrament of the bodye and bloude of Chryste* (*Les pieuses paroles des Pères de l'Église sur le sacrement de l'Eucharistie*). Le plus extraordinaire, c'est qu'un auteur qui s'affiche théologien sous le règne du très protestant Edouard VI, se métamorphose quelques années plus tard… en confesseur de Marie Tudor (preuve donc qu'il a été à un moment ou un autre ordonné prêtre) ! Le grand écart, Véron l'accomplit une nouvelle fois en 1559, dès l'avènement d'Élisabeth, en prêchant devant la reine dans son palais de Whitehall. Véron, n'hésitons pas à le dire, est loin d'être le seul huguenot à s'adapter aux vicissitudes d'une époque troublée.

Dernier portrait, celui de Pierre du Ploiche, que Sainliens connaît sans doute personnellement, qu'il plagiera en tout cas quelques années plus tard quand il écrira son premier livre[3]. Protestant, du Ploiche est un juriste de formation qui a fui la France au plus tard sous le règne de Henri II ; on trouve pour la première fois sa trace en Angleterre en 1551 ou en 1553, quand il publie un manuel scolaire intitulé *A Treatise in English and Frenche right necessary and proffitable for al young children* (*Traité en anglais et en français très nécessaire et très proffitable pour tous les jeunes enfants*). Du Ploiche a sa propre école à Londres, dans Trinity Street, où il enseigne non seulement le français, mais aussi le latin et l'écriture. Il est également théologien et moraliste. Encore la combinaison pédagogie-linguistique-théologie. Il écrit d'abord un ouvrage sur le métier de prince (*Petit recueil tresutile et tresnecessaire de l'estat dez princes, dez seigneurs temporelz et du commun peuple*) qu'il dédie au jeune Edouard VI. Celui-ci, manifestement ravi, lui offre un cadeau. Cet accueil favorable encourage du Ploiche à dédier au roi un nouvel ouvrage, cette fois-ci de théologie : *Petit recueil des hommaiges honneurs et recognoissances deubz par les hommes à Dieu le Createur, avec certaines prieres en la recognoissance de soy mesme*.

3. Pour un parallèle entre Sainliens et du Ploiche, voir Jean-Marie Gaul, *Commentaire du French Littelton (1576) de Claude de Sainliens*, Université de Montréal, mémoire non publié, 1960, p. 77-78. Sur les emprunts à du Ploiche et sur la supériorité de Sainliens, voir *The French Littelton*, Muriel St Clare Byrne, *op. cit.*, p. XXV-XXVI.

La lecture de son manuel de français nous renseigne sur la personnalité de du Ploiche, qui nous rappelle à bien des égards celle de Sainliens. Nous avons affaire à un homme très pieux, mais qui n'est pas dépourvu d'humour et qui sait apprécier les plaisirs simples de l'existence.

Les raisons d'un choix

L'Angleterre : si proche et si lointaine. Les fameuses falaises blanches de Douvres ne sont qu'à vingt-huit kilomètres du cap Gris-Nez. De ces falaises, on aperçoit même, par temps clair, les maisons côtières et l'austère citadelle de Douvres qui protège le pays depuis le XIe siècle. Mais pour Sainliens, traverser la Manche, c'est découvrir de nouveaux horizons, c'est fouler une terre qu'il croit promise.

Que laisse-t-il derrière lui ? D'abord un pays affligé par une guerre civile qui n'en est qu'à ses débuts. Le dimanche 1er mars 1562, le duc François de Guise entre avec ses gens à Wassy, en Champagne, où il trouve 600 huguenots qui célèbrent un culte dans une grange. La violence éclate : on dénombrera de 25 à 50 morts (dont 5 femmes et un enfant) et près de 150 blessés. Les guerres de Religion ont commencé. Elles ne prendront fin qu'en 1598, soit trente-six ans plus tard…

Il est vrai que le climat s'est quelque peu amélioré au moment où Sainliens débarque en Angleterre. La première guerre civile a pris fin en 1563, après l'assassinat du duc de Guise par un gentilhomme réformé. Du 24 janvier 1564 au 1er mai 1566, Catherine de Médicis, qui œuvre à une réconciliation nationale et à un rétablissement de l'autorité monarchique, fait avec Charles IX et toute la famille royale un long voyage autour du royaume. Ironie de l'histoire, la plus longue étape a lieu dans la ville natale de notre huguenot, où la cour s'arrête pendant trois mois, du 22 décembre 1565 au 23 mars 1566 ! En fait, ce n'est nullement un hasard si Catherine choisit la ville de Moulins : elle y est en effet chez elle parce que le Bourbonnais est constitué en douaire des reines mères. Au cours de l'hiver 1565-1566, la ville devient donc la capitale du royaume, comme en témoigne la fameuse ordonnance de Moulins qui réorganise la justice et accroît le pouvoir royal[4].

4. Voir Jean Boutier, Alain Dewerpe, Daniel Nordman, *Un Tour de France royal : le voyage de Charles IX (1564-1566)*, Paris, Aubier, 1984, p. 50-52. On ne peut pas tout à

Les rêves de paix et d'harmonie n'ont hélas qu'un temps. Les huguenots ont peur. Peur du cardinal Charles de Lorraine, dont l'influence grandit auprès de Henri, le jeune frère du roi. Peur des Guises, qu'on suspecte de vouloir venger la mort du duc François. Peur du duc d'Albe, qui noie dans le sang la rébellion protestante aux Pays-Bas espagnols et qu'on soupçonne d'avoir conclu un accord avec Catherine de Médicis dans le but d'exterminer la population huguenote du royaume. Peur justifiée : les hostilités reprennent en France en août 1568. Claude de Sainliens, qui a pris le large trois ou quatre ans plus tôt, a-t-il eu peur, lui aussi ? A-t-il pressenti, dès 1564-1565, que la situation était sans issue, que les huguenots vivraient longtemps en réprouvés ?

Sur le plan professionnel, ce brillant linguiste, professeur par vocation, n'a pour ainsi dire aucun avenir en France[5]. Quelques années plus tôt, il est vrai, on comptait encore de nombreux pédagogues de confession protestante, qui trouvaient le moyen de prêcher la bonne parole au sein d'établissements scolaires catholiques. Mais dans les collèges, à partir de 1561-1562, la situation des maîtres réformés devient difficilement tenable du fait des violences populaires et des pressions du pouvoir[6]. Par exemple, à Lyon, en 1561, des « hérétiques » profanent le saint-sacrement le jour de la Fête-Dieu. Il faut leur faire payer ce sacrilège. C'est l'émeute. Une foule catholique surexcitée fait irruption dans le collège de la Trinité et lynche le principal sous les yeux des élèves terrorisés. Ce principal n'est autre que Barthélémy Aneau, humaniste et écrivain, un esprit indépendant quelque peu influencé par les idées nouvelles, mais qui n'était même pas protestant…[7]

Mais il y a sans doute aussi des considérations plus terre à terre. En France, professeur, ce n'est pas vraiment un métier qui nourrit son homme… Et Sainliens, disons-le tout net, est un jeune ambitieux, et plutôt grippe-sou.

fait exclure l'hypothèse que Sainliens se trouvait encore à Moulins dans les derniers jours de 1565.

5. Je n'ai certes aucune preuve que Sainliens était professeur avant de s'exiler, mais il ne me paraît pas douteux qu'il avait la vocation.
6. Voir Roger Chartier, Marie-Madeleine Compère, Dominique Julia, *L'Education en France du XVIe au XVIIIe siècle*, Paris, SEDES, 1976, p. 163-164.
7. Pour un excellent résumé sur Barthélémy Aneau et son œuvre littéraire, voir Frank Lestringant, Josiane Rieu, Alexandre Tarrête, *Littérature française du XVIe siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 2000, p. 111-113.

Si la conjoncture est mauvaise en France, c'est tout simplement parce que la guerre civile a endetté les bailleurs de fonds (villes et communautés) ; le clergé, appauvri par le refus de payer la dîme, ne peut pas non plus dépenser beaucoup d'argent pour l'éducation. La disproportion entre l'offre et la demande pousse donc les salaires des professeurs à la baisse ; et précarisent ces derniers, comme on dit aujourd'hui. Ainsi, les instituteurs sont souvent de jeunes célibataires pour qui ce métier ne constitue qu'une étape dans leur plan de carrière. Il n'est pas surprenant de trouver parmi eux un certain nombre d'excentriques et de marginaux…[8]

Vue de France, l'Angleterre n'est pourtant pas le paradis. Les Français, on ne peut pas dire qu'on les aime beaucoup, outre-Manche…[9] Et surtout, les relations franco-anglaises ne sont vraiment pas au beau fixe au moment où Sainliens pose le pied en Angleterre.

La guerre de Cent ans est alors une vieille histoire. Cela fait maintenant plus d'un siècle que Jeanne d'Arc a bouté les Anglais hors de France. L'Angleterre, cependant, a longtemps conservé un vestige de l'empire des Plantagenêts : la ville de Calais, avant-poste stratégique dont elle s'est emparé en 1347. Mais le duc François de Guise parvient à la reprendre en 1558, à la fin du règne de Marie Tudor. En Angleterre, c'est la consternation. Inévitablement, la colère rejaillit sur les immigrés français. La francophobie affecte même le parlement où un projet d'expulsion n'est rejeté que de quelques voix[10].

La plaie n'a même pas le temps de cicatriser. En 1562, au tout début des guerres de Religion, Louis de Condé et l'amiral de Coligny, les chefs huguenots, demandent l'aide d'Élisabeth. Patriote avant tout, la jeune

8. Sur les maîtres d'école et les professeurs, voir François Lebrun, Marc Venard, Jean Quéniart, *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, vol. 2, *De Gutenberg aux Lumières (1480-1789)*, Paris, Nouvelle Librairie de France, 1981, p. 268-269, p. 276-285, p. 325.
9. Les historiens sont extrêmement divisés sur la question de l'ampleur de la francophobie (et de la xénophobie) dans l'Angleterre élisabéthaine. La xénophobie y serait omniprésente d'après Laura Hunt Yungblut (*Strangers Settled Here amongst Us: Policies, Perceptions, and the Presence of Aliens in Elizabethan England*, Londres, Routledge, 1996, p. 40-41, p. 43, p. 59-60, p. 116). Une relative tolérance y serait de mise d'après Nigel Goose (« 'Xenophobia' in Elizabethan and Early Stuart England: An Epithet Too Far? », *Immigrants in Tudor and Early Stuart England*, Nigel Goose, Lien Luu (éds.), Brighton, Sussex Academic Press, 2005, p. 110-135).
10. Bernard Cottret, *The Huguenots in England: Immigration and Settlement, ca. 1550-1700*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991, p. 51.

reine accepte d'envoyer des troupes à ses coreligionnaires, mais à condition que ceux-ci lui cèdent la ville du Havre, qu'elle compte ensuite échanger contre Calais… Le consentement des huguenots aboutit le 20 septembre 1562 au traité de Hampton Court. La paix revenue (édit d'Amboise du 19 mars 1563), les chefs huguenots se redécouvrent patriotes, se retournent contre leurs alliés de naguère et s'en vont libérer Le Havre… en compagnie de leurs compatriotes catholiques. La garnison anglaise est vaincue et, plus grave encore, les rares survivants ramènent la peste dans leur pays. Une terrible épidémie qui fait périr plus de 20 000 Londoniens, soit près du quart des habitants de la métropole. L'humiliation anglaise est scellée le 12 avril 1564 avec la signature du traité de Troyes qui stipule le retour définitif de Calais à la France. Œil pour œil, dent pour dent : ce traité renvoie à un autre traité, signé en 1420 dans cette même ville de Troyes, et qui désignait Henri V, roi d'Angleterre, comme l'héritier de Charles VI…

Vu les circonstances, il fallait donc un certain courage pour s'installer en Angleterre ! À Londres, les agressions contre les huguenots étaient tellement nombreuses que le maire, Thomas Lodge, fut contraint d'intervenir auprès du Conseil Privé. Il ne fallut pas moins de deux proclamations royales pour que le calme revînt et que la sécurité des huguenots fût de nouveau garantie[11]. En 1563, beaucoup de réfugiés prirent d'ailleurs le chemin du retour (il est vrai qu'ils y étaient aussi encouragés par la cessation des hostilités en France)[12].

Mais Sainliens est un fonceur, qui a une très haute idée de lui-même, et que rien n'arrête. Il s'est doté d'une devise latine, assez répandue au XVIe siècle, mais dont je n'ai pu trouver l'origine : « dum spiro, spero », littéralement « tant que je respire, j'espère », ou dans un français plus idiomatique, « tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir ».

Mais quelles sont les raisons exactes de cet exil ? Quitte-t-il uniquement la France pour des motifs religieux ? N'est-il pas plutôt un réfugié économique ? Les Anglais accusent souvent les huguenots d'être des profiteurs, des opportunistes. Les revirements spectaculaires du règne de Marie Tudor ne leur donnent pas entièrement tort. Que de huguenots qui ont retourné leur veste, qui ont temporairement embrassé la foi catholique !

11. Bernard Cottret, *ibid.*, p. 68. Voir aussi Andrew Pettegree, *Foreign Protestant Communities in Sixteenth-Century London*, Oxford, The Clarendon Press, 1986, p. 285-286.
12. Sur le retour des réfugiés huguenots en 1563 (et à la signature de tous les traités de paix pendant les guerres de Religion), voir Andrew Pettegree, *ibid.*, p. 216-217.

La question est cependant un peu plus complexe. Pour Sainliens, comme pour bien d'autres, le facteur économique et le facteur religieux semblent plus ou moins imbriqués. Je l'ai déjà dit : c'est parce qu'il est protestant qu'il n'est plus autorisé à exercer en France le métier de professeur.

Il n'en demeure pas moins que son profil est en parfaite adéquation avec les besoins qui existent en Angleterre. Ce professeur polyvalent, et quelque peu rapace, a toutes les chances de se faire une belle place au soleil. Il est d'abord un assez brillant latiniste, atout majeur au temps de l'humanisme puisque l'enseignement primaire et secondaire repose largement sur l'apprentissage des langues anciennes. Il est aussi, on l'a vu, un italianiste distingué ; il peut se targuer de connaître la langue et la culture de ce beau pays d'outre-monts qui a si largement façonné la culture européenne de la Renaissance.

Il est surtout un spécialiste de linguistique française ; un locuteur natif, comme il va bientôt le proclamer avec tant d'ostentation. En 1564-1565, le nombre de réfugiés francophones est encore limité. Il en sera tout autrement après la répression sanglante du duc d'Albe en 1567 aux Pays-Bas, où vivent bon nombre de francophones. Le flot de réfugiés se gonflera encore cinq ans plus tard, après le massacre de la Saint-Barthélemy. Cette relative faiblesse de la concurrence lui laisse un créneau d'autant plus porteur que la connaissance de la langue française constitue souvent outre-Manche une impérieuse nécessité. Ainsi, il est indispensable de connaître la langue de Rabelais si l'on veut faire carrière dans la diplomatie ou le commerce international. Car, à la Renaissance, presque personne ne connaît l'anglais, en dehors des Anglais[13] ! Dans une certaine mesure, le français est aussi la langue des juristes. Les plaidoiries, par exemple, se font en « law French », curieux jargon archaïque employé dans les cours de justice jusqu'en 1731[14].

Avant même de s'embarquer pour l'Angleterre, Sainliens a probablement déjà conscience qu'il a toutes les chances d'être accueilli à bras

13. Sur la faible diffusion de l'anglais à la Renaissance, voir *Kibbee*, p. 100-101.
14. À vrai dire, le « law French » commence déjà à décliner à la Renaissance, comme en témoigne la publication d'un nombre croissant de commentaires juridiques en langue anglaise. Sur le « law French », voir *Kibbee*, p. 95-98. Signalons aussi que les lois parlementaires furent partiellement rédigées en latin et en français jusqu'en 1503. Sur ce point, voir Kathleen Lambley, *The Teaching and Cultivation of the French Language in England during Tudor and Stuart Times with an Introductory Chapter on the Preceding Period*, Manchester, Manchester University Press, 1920, p. 22.

ouverts dans des familles aristocratiques. Le français est en effet considéré comme une langue de culture et de prestige, d'où son succès auprès de l'élite, et de ceux qui aimeraient en faire partie. La royauté donne le ton, on le sait. Henri VIII, qui a bénéficié de l'enseignement d'un locuteur natif, en a tiré le meilleur profit : il composait des vers en français, et utilisait cette même langue dans ses lettres d'amour à la jeune Anne Boleyn[15].

Diplomates, commerçants, juristes, aristocrates : que de débouchés pour un professeur de français au début de la période élisabéthaine ! La situation est favorable aussi parce qu'en Angleterre les langues vivantes ne figurent pas aux programmes des établissements scolaires[16].

Pour Sainliens, tout bien pesé, ces quelques considérations contrebalancent très largement les réactions mesquines de la racaille francophobe. Qu'importent les insultes, crachats, jets de pierres et autres amabilités[17] !

Denization

En Angleterre, il n'existait pas moins de cinq statuts au regard de la nationalité : « alien enemy », « alien friend », « denizen », naturalisé et sujet de naissance[18]. À son arrivée, Sainliens n'est encore qu'un « alien friend » — statut qu'on ne lui accorde sans doute que du bout des lèvres, car la poussée de fièvre francophobe consécutive à la perte du Havre vient tout juste de retomber en ce milieu des années 1560. « Alien friend », en tout cas, cela n'est guère avantageux ; et cela ne saurait convenir à un ambitieux de son espèce, vu qu'un tel statut empêche plus ou moins les étrangers d'acquérir des biens-fonds, de louer à bail ou d'ouvrir un commerce.

Sainliens fait donc le choix de la « denization ». Ce n'est ni très cher ni très compliqué ; aussi est-il étonnant que si peu d'étrangers deviennent

15. Sur le prestige de la langue française auprès de l'aristocratie, voir *Kibbee*, p. 101-106.
16. *Ibid.*, p. 105.
17. Voir Kathleen Lambley, *op. cit.*, p. 117-118.
18. Sur les aspects juridiques de ces différents statuts, voir le tableau récapitulatif dans Bernard Cottret, *The Huguenots*, *op. cit.*, p. 52. On pourra aussi consulter l'article de Lien Luu, « Natural-Born versus Stranger-Born Subjects: Aliens and their Status in Elizabethan London », *Immigrants in Tudor and Early Stuart England*, Nigel Goose, Lien Luu (éds.), *op. cit.*, p. 57-75.

à cette époque « denizens » (seuls 13 %, par exemple, en 1568)[19]. En cas de succès, Sainliens bénéficiera du statut de résident permanent et ne pourra plus être expulsé. Il aura également le droit d'acquérir des biens-fonds qu'il pourra léguer à ses enfants. Il se rend alors chez un tabellion, qui lui écrit une lettre de « denization » qui sera ensuite examinée par un officier de la couronne. Les délais sont raisonnables : dans le meilleur des cas, quelques jours d'attente ; au pire, quelques mois.

Réponse favorable ! Par lettre patente du 14 janvier 1566, Claude de Sainliens devient « denizen ». Il lui en coûte dix shillings. Il existe en effet à Londres, aux National Archives, un rôle d'une longueur et d'un poids impressionnants, où j'ai lu cette phrase en latin, sans toutefois réussir à déchiffrer le neuvième mot : « Claudius a s[anc]to Vinculo sub obedientia Francor[um] regis ? seu quocunq[ue] alio no[m]i[n]e etc t[este] r[eginae] apud Westm[inster] XIIII die januarii ». (« Claude de Sainliens, sujet du roi de France, ? quelles que soient les variantes de son nom, etc., au témoignage de la reine, à Westminster, le quatorzième jour de janvier »)[20].

Le nouveau « denizen » ne jouit pas des mêmes droits que les autochtones ; loin s'en faut. Comme tous les étrangers, il est assujetti à un régime fiscal particulier qui l'oblige à payer deux fois plus d'impôts que le reste de la population. Sur le papier, il existe bien la possibilité d'obtenir la nationalité anglaise, mais une telle procédure est onéreuse et rarissime. Il ne faut ni plus ni moins qu'un vote du parlement, ce qui présuppose une convocation royale, et la chose n'est pas si fréquente au XVIe siècle. Au cours des quarante-cinq années du règne d'Élisabeth, seules douze personnes ont obtenu ce privilège !

19. Il n'est pas possible de définir exactement le statut de « denizen », car les droits conférés diffèrent légèrement d'une lettre de « denization » à une autre. La procédure et le coût de la « denization » n'étaient pas non plus uniformes. Sur ces questions, on consultera Irene Scouloudi, *Returns of Strangers in the Metropolis 1593, 1627, 1635, 1639: A Study of an Active Minority*, Londres, The Huguenot Society, 1985, vol. 57, p. 3-8, ainsi que Lien Luu, « Natural-Born versus Stranger-Born Subjects », *op. cit.*, p. 59.
20. Voir, aux National Archives, le Ms. C 66/1024 fol. 36. On pourra, pour plus de facilité, consulter les deux ouvrages suivants : *Calendar of the Patent Rolls Preserved in the Public Record Office, Elizabeth I, 1563-1566*, Londres, Her Majesty's Stationary Office, 1960, vol. 3, p. 444, et William Page (éd.), *Letters of Denization and Acts of Naturalization for Aliens in England, 1509-1603*, Lymington, The Huguenot Society, 1893, vol. 8, p. 9.

La discrimination ne s'arrête pas là. Dans les villes, le Bourbonnais ne peut jouir des privilèges des bourgeois, garantis de longue date par les différentes chartes (privilèges dont sont aussi exclus, d'ailleurs, les assistés, les domestiques et les aristocrates)[21]. À Londres, comme ailleurs, les corporations et leur système d'apprentissage illustrent parfaitement cet esprit de corps qui exclut les nouveaux arrivants[22].

21. Voir Bernard Cottret, *The Huguenots*, *op. cit.*, p. 54. Notons toutefois qu'un étranger pouvait aussi devenir « free denizen » (à ne pas confondre avec « denizen ») et bénéficier de ce fait des privilèges accordés aux bourgeois d'une cité. Sur ce dernier point, voir Irene Scouloudi, *op. cit.*, p. 9-13.
22. Bernard Cottret, *The Huguenots*, *op. cit.*, p. 54-55.

Chapitre III
Westminster

Noces

Sainliens réside en Angleterre de 1564-1565 aux premiers mois de 1567 ; les archives, hélas, sont muettes sur le lieu exact. On l'imagine difficilement autre part qu'à Londres ou dans sa région, mais ce n'est pas une certitude.

Nous retrouvons sa trace le 7 juillet 1567, en une joyeuse circonstance. Notre homme se trouve à quelques kilomètres de Londres, dans la petite ville de Westminster, à deux pas du palais et de l'abbaye du même nom. Il a pris place à l'intérieur de la petite église St Margaret, et se trouve aux côtés d'Elizabeth March (ou Marche), jeune veuve d'environ vingt-huit ans, qui a succombé à ses charmes et qui s'apprête à prononcer le « oui » fatidique[1].

Elizabeth, qui a passé son enfance à Calais, a pourtant appris à se méfier des Français, ces ennemis acharnés, tapis de l'autre côté du mur d'enceinte et qui rêvaient de reprendre cette enclave anglaise perdue deux siècles auparavant[2]. Mais, à ses yeux, notre Bourbonnais a pour lui (entre

1. J'ai lu le registre paroissial de l'église St Margaret sur microfilm au City of Westminster Archives Centre. Dans ce registre, qui ne comporte pas de pagination, le scripteur a écrit « Claudius Holyebarne to Elyzabethe wylliams ». On trouvera aussi cet élément dans Arthur M. Burke, *Memorials of St. Margaret's Church, Westminster*, Londres, 1914, p. 284. Sur l'âge d'Élisabeth, voir, à Londres, aux National Archives, le Ms. REQ 2/54/80 : on sait que la jeune femme avait environ treize ans en 1552, ce qui situe sa naissance vers 1539.
2. Voir G. A. C. Sandeman, *Calais under English Rule*, Oxford, Blackwell, 1908, p. 42-45 : au XVIe siècle, les Anglais qui habitaient dans le Calaisis étaient des assiégés et subissaient en permanence des raids terrestres et maritimes. C'étaient aussi des prédateurs qui s'efforçaient d'accroître leur territoire et qui faisaient des incursions pour rapporter du butin. Voir aussi Fernand Lennel, *Histoire de Calais : Calais sous*

autres…) son indéfectible attachement à la foi protestante, et la chose a son importance quand on sort comme elle, semble-t-il, d'un milieu très pieux — suffisamment pieux, en tout cas, pour fournir à l'Eglise un pasteur en la personne de son frère aîné, William March, que le roi Edouard VI nomma en 1550 dans la paroisse Saint-Pierre, située à l'époque à l'extérieur de la ville de Calais[3]. Elizabeth quitta peut-être Calais en 1546 quand son père (prénommé William comme son fils) fit l'acquisition d'un énorme patrimoine immobilier à Maldon, petite ville de l'Essex à une cinquantaine de kilomètres au nord-est de Londres. Ce patrimoine comprenait de nombreuses terres, quelques propriétés et la somptueuse abbaye de Beeleigh, construite au XIIe siècle et agrandie avec goût sous les Tudors[4]. Les March sont donc des gens richissimes, et l'épousée est ce qu'on appelle communément un beau parti… On sait aussi qu'elle perdit son père en 1549, à l'âge de dix ans environ, et qu'elle épousa en premières noces un dénommé Robert Wylliams ou Wyllyamson, un *yeoman*, autrement dit un propriétaire terrien relativement aisé[5].

la domination anglaise, Calais, J. Peumery, 1913, vol. 3 : Calais était « un véritable centre d'espionnage organisé » (p. 15) ; en outre, « bourgeois, marchands, commis des grands négociants de l'étaple, tous étaient soumis à une véritable discipline militaire. Jusqu'au dernier jour de la domination anglaise, la ville garda ce caractère de sentinelle avancée de la puissance britannique (sic) sur le continent » (p. 72).

3. Sur son frère aîné, voir G. A. C. Sandeman, *op. cit.*, p. 102. Sur l'emplacement de la paroisse Saint-Pierre, voir John Gough Nichols (éd.), *The Chronicle of Calais in the Reigns of Henry VII and Henry VIII to the Year 1540*, Londres, The Camden Society, 1846, p. 4, p. 49, p. 168. D'autre part, cette source primaire, pourtant assez riche, ne mentionne aucun membre de la famille March.
4. Voir *Letters and Papers, Foreign and Domestic, of the Reign of Henry VIII*, James Gairdner, R. H. Brodie (éds.), Londres, His Majesty's Stationery Office, 1910, vol. 21, partie 2, Sept. 1546-Jan. 1547, p. 100. On pourra aussi consulter Philip Morant, *The History and Antiquities of the County of Essex*, East Ardsley, E. P. Publishing, 1763-1768, 1978, vol. 1, p. 335.
5. Il existe à Londres, aux National Archives, un manuscrit sous la cote REQ 2/54/80, où le premier mari d'Élisabeth est appelé « wyllyamson ». Un *yeoman* du nom de Robert Williams était serviteur de John de Vere, le seizième comte d'Oxford, qui résidait au château de Hedingham, à trente kilomètres au nord-ouest de Maldon. En 1562, cet aristocrate violent et débauché lui légua par testament 36 shillings et 8 pence. La présence de ces éléments concordants laisse supposer que ce Robert Williams était le premier époux d'Élisabeth de Sainliens. Sur Robert Williams, voir F. G. Emmison, *Elizabethan Life: Wills of Essex Gentry and Yeomen*, Chelmsford, Essex County Council, 1980, vol. 5, p. 3. Sur John de Vere, voir *DNB*, vol. 56, p. 308-310.

On aimerait bien savoir qui était présent à cette cérémonie. La famille de Claude a-t-elle fait le déplacement ? C'est peu probable. Les deux sœurs aînées d'Elizabeth, Mary Bowes et Margaret Beynham, sont-elles à ses côtés, partageant ainsi l'émotion de leur cadette[6] ?

Ce qu'on sait, en tout cas, c'est que les mariés eurent droit à une « belle » cérémonie de mariage : je veux dire par là une cérémonie fastueuse, rappelant par certains côtés la liturgie catholique officiellement abolie quelques années plus tôt. Car la paroisse St Margaret, très traditionaliste, subit l'influence de l'Abbaye de Westminster, à quelques mètres, dont le doyen, Gabriel Goodman, est l'un des ecclésiastiques les plus conservateurs du royaume. L'officiant, Robert Danyell, pasteur de St Margaret depuis un an, n'a pas fait d'études supérieures (comme son successeur et deux pasteurs qui l'ont récemment précédé dans cette fonction). Mais à défaut, peut-être, de sermon substantiel, les fiancés ont tout loisir d'admirer les ornements qui embellissent la petite église. Leurs oreilles sont aussi charmées par les chants et la musique d'orgue : la musique joue en effet un rôle capital à St Margaret qui, dans la région londonienne, est l'une des rares églises à avoir conservé son orgue après l'avènement d'Élisabeth[7].

Ce mariage mixte témoigne que Sainliens s'est déjà remarquablement intégré dans son pays d'adoption. Il est impossible d'établir des statistiques à valeur vraiment scientifique sur la fréquence des mariages mixtes, mais on sait grâce aux *Returns of Aliens* (les recensements d'étrangers) que le communautarisme était tenace et que les étrangers se mariaient généralement au sein de leurs communautés respectives[8].

6. Sur Mary (épouse de Richard Bowes) et Margaret (épouse de John Beynham), voir Philip Morant, *op. cit.*, vol. 1, p. 335.
7. Sur l'église St Margaret, voir J. F. Merritt, *The Social World of Early Modern Westminster: Abbey, Court and Community, 1525-1640*, Manchester, Manchester University Press, 2005, p. 322-329. Voir aussi Philip Holland, *St. Margaret's Westminster: The Common's Church within a Royal Peculiar*, Nuffield, Aidan Ellis, 1993, p. 45. Ce dernier ouvrage nous apprend que la rupture s'est produite à St Margaret dès 1559-1560, et s'est traduite, entre autres, par le retrait du bénitier et du crucifix. Le processus n'était cependant pas encore achevé en 1570 : « From 1570 onwards the records show the progressive removal of much that remained to make the church beautiful » (« À partir des années 1570, les archives attestent le retrait progressif de bon nombre d'éléments qui faisaient la beauté de cette église »).
8. L'agent recenseur signale la présence d'un époux (et fait état de son identité) quand une étrangère est mariée à un Anglais. Silence total sur le conjoint, en revanche,

Le marié est professeur, et même directeur d'école puisqu'il a au moins un assistant en la personne de Jehan Henry, ce huguenot dont nous avons déjà parlé, et qui lui aussi fréquente en 1568 l'église St Margaret[9]. Où cette école est-elle située ? Probablement dans la ville de Westminster où, signe de la « démocratisation » de l'enseignement, la reine Élisabeth a refondé en 1560 la « Westminster School » qui, de nos jours encore, reste l'une des « public schools » les plus renommées d'Angleterre[10].

Dans l'orbite de la cour

La ville de Westminster, qui pendant la période élisabéthaine ne compte que quelques milliers d'âmes, préfigure à bien des égards le West End que nous connaissons aujourd'hui[11]. Westminster (et singulièrement la paroisse St Margaret) est avant tout le lieu du pouvoir, et ce n'est sans doute pas un hasard si Sainliens y a élu domicile.

À moins de deux cents mètres au nord de St Margaret, la reine Élisabeth possède le palais de Whitehall, que son père fit construire de 1531 à 1536. Ce palais, par sa taille, est tout à fait impressionnant : près de dix hectares, soit plus de trois fois plus que les autres palais royaux. La cour étant itinérante, la reine y est surtout présente pendant la mauvaise saison, c'est-à-dire à la fin de ses pérégrinations estivales à travers le sud de son royaume (les fameux « progresses »).

Ce palais est largement ouvert au public, et, moyennant finances, les Londoniens et les autres visiteurs y affluent à certaines occasions, comme lors des fêtes données le 17 novembre pour l'anniversaire de la reine. Laissons errer notre imagination et suivons, au milieu de cette foule bigarrée, une famille éblouie par la féerie de ces spectacles. Cette famille — quelque peu atypique — c'est celle que forment Claude, Elizabeth et leur(s) jeune(s)

quand un étranger a épousé une Anglaise. Cette pratique en dit long sur la condition féminine au XVIe siècle. Malgré des progrès indubitables, la femme a encore du mal à exister en tant que telle ; elle existe surtout par rapport à son époux. Je reviendrai sur ce point.

9. Sur Sainliens et Henry, voir *Kirk*, partie 3, p. 400.
10. Sur la Westminster School, on pourra consulter Lawrence E. Tanner, *Westminster School*, Londres, Country Life, 1934.
11. Voir J. F. Merritt, *op. cit.*, p. 260-261. La population de St Margaret était d'environ 3500 habitants en 1548. Cette population a semble-t-il doublé au cours de la période élisabéthaine.

enfant(s). Regardons leurs visages s'illuminer à l'instant où entrent en lice de fiers courtisans qui réinterprètent les traditions chevaleresques issues du Moyen Âge. Observons ces spectateurs fascinés par les combats d'ours qui se produisent sur cette même lice. Suivons-les du regard lorsqu'ils se promènent dans les jardins de Whitehall, apercevant les installations sportives et autres lieux de plaisir aménagés naguère par le jeune Henri VIII : les courts de tennis, les jeux de boules, les arènes pour combats de coqs…[12]

Sainliens a sans cesse l'occasion de côtoyer la reine Élisabeth, et pas seulement dans son palais de Whitehall. Elle n'est certes pas avare de sa personne : elle aime rencontrer ses sujets, leur parler, rire avec eux. À Westminster, comme partout où elle passe, tout le monde la connaît, au moins de vue[13].

La politique spectacle ne date pas d'aujourd'hui... Élisabeth est une actrice-née, qui sait parfaitement « communiquer », comme on dit maintenant. Ni trop distante, ni trop familière, elle sait trouver le ton juste et se présenter sous son meilleur jour. On lui sait gré de sa familiarité, précisément parce qu'il y a en Sa Majesté quelque chose d'inaccessible. L'extraordinaire splendeur de sa parure en est d'ailleurs le signe. Elle contribue sans aucun doute à éblouir, à forcer le respect. Le fait est là : la fille de Henri VIII ne se laissera jamais impressionner ; et les fortes têtes en feront toujours l'amère expérience.

De ce charisme, de cette proximité à la fois altière et bienveillante, Sainliens se souviendra quelques années plus tard. Il relatera une rencontre — réelle ou fictive, au fond peu importe — entre la reine et une courtisane qui sollicite son aide. Mais cédons plutôt la parole à notre huguenot :

> — Nous avons veu la Rynne en sa litiere qui venoit de se pourmener du parc: et comme elle alloit à la chappelle pour ouïr le service, il y a eu une Dame de la cour asses antienne, qui luy a presenté une requeste: la Rynne la prinse bien humainement, certes, et luy a baillé sa main à baiser.
> — C'est une Princesse bien courtoise, Dieu la nous preserve longuement.
> — Ainsi soit il: certes c'est une Dame digne de grande louange: elle nous a gardés long tems en paix et tranquilité: ce que vous n'aves pas leu en nulle cronique d'Angleterre, qu'il y ayt eu prince depuis la conqueste, qui ait

12. Sur le palais de Whitehall, *ibid.*, p. 161-162, p. 188-189.
13. I*bid.*, p. 160. Voir aussi Martin Holmes, *Elizabethan London*, Londres, Cassell, 1969, p. 71.